

République Française  
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE  
Arrondissement : Digne-les-Bains  
**MALLEFOUGASSE AUGES - COMMUNE**



Séance du mardi 30 septembre 2025

Délibération N° D\_2025\_036

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	7	9
Date de la convocation : 25/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente septembre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle communale Jean-François AILHAUD), sous la présidence de Jean-Paul DEORSOLA.

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Véronique NICOLLET, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL

Représentés : Patrick CLAUDE représenté par Dominique PIGANEAU, Marie MUNUERA représentée par Sandra BIANCARELLI

Absents et Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christian MICHEL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Approbation du rapport annuel de la CLECT sur les charges transférées au 1er juillet 2025**

Monsieur le maire informe le Conseil municipal que la commission d'évaluation des charges transférées de Provence-Alpes-Agglomération, réunie le 9 juillet dernier, a adopté le rapport en pièce jointe relatif au retour à la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban de la ferme de Font Robert et de l'espace des Salettes.

Chaque commune dispose d'un délai de 3 mois afin de se prononcer sur ce rapport, même si le transfert des charges ne la concerne pas. En effet, une majorité qualifiée correspondant à 2/3 de la population et 1/2 des communes OU 2/3 des communes et 1/2 de la population est nécessaire pour que ce retour des charges prenne effet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **ADOpte** le rapport de la CLECT relatif au retour à la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban de la ferme de Font Robert et de l'espace des Salettes.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025  
Reçu en préfecture le 02/10/2025  
Publié le  
ID : 004-210401097-20250930-D\_2025\_036-DE



Jean-Paul DEORSOLA  
Président de séance

Christian MICHEL  
Secrétaire de séance

